

Crédits complémentaires 2011

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

-- de l'article 84 du règlement du 22 mars 1983 du Conseil communal

-- de l'article 42 du règlement de la Municipalité

nous sollicitons l'octroi de divers crédits complémentaires qui n'étaient pas prévisibles lors de l'établissement du budget 2011.

A) Budget d'exploitation

Comptes	Désignation	Budget 2011	Complément demandé
3.	DOMAINES ET BATIMENTS		
300.	ADM. DOMAINES ET BATIMENTS		
300.3185	<i>Etudes, honoraires, frais expert</i> Cadastration Centre sportif + parcelle Ch. Mon Repos – création parking	5'000.00	15'500.00
300.3199	<i>Frais divers</i> Achat terrain Mon Repos – complément	32'000.00	7'000.00
32.	FORETS ET PATURAGES		
320.	ADMINISTRATION DES FORETS		
320.3091	<i>Formation professionnelle</i> Cours machinistes pour forestiers	0.00	3'000.00
323.	EXPLOIT. DOM. FORESTIER		
323.3189	<i>Façonnage par des tiers</i> Travaux compl. sur pâturages	100'000.00	15'000.00
323.4355	<i>Vente de bois</i> Vente bois suite travaux complémentaires	330'000.00	./ 4'000.00

326.	AMENAG. DOM. FORESTIER		
326.3142	<i>Entretien des chemins</i> Travaux complémentaires – Merlotti	16'000.00	20'000.00
326.4516	<i>Subventions diverses</i> Subventions sur travaux complémentaires	0.00	
			./. 24'100.00

4. TRAVAUX

430.	ROUTES		
430.3115	<i>Achat machines</i> Remplacement rouleau vibrant	10'000.00	15'000.00

TOTAL		Charges	75'500.00
		Recettes	28'100.00

Incidence sur le budget d'exploitation 2011 **47'400.00**

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

- **d'accorder** à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2011 concernant le compte d'exploitation pour un montant de **Chf 75'500.00**

En parallèle à ces crédits complémentaires, nous enregistrons des recettes supplémentaires pour un montant de **Chf 28'100.00**

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

Le Secrétaire :

F. THEVENAZ

M. STAFFONI

Délégué municipal : La Municipalité in corpore